

GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE  
( IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM )

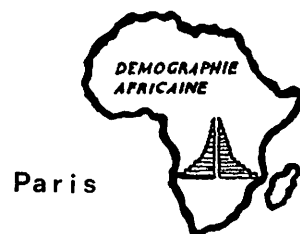
# *SYNTHESE des RECENSEMENTS AFRICAINS*

**DOCUMENTS D'INFORMATION**

**-9-**

**INTRODUCTION A LA SYNTHESE  
DES  
RECENSEMENTS AFRICAINS**

---



Mars 1979

## PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, NICOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC  
I.N.E.D.  
27, rue du Commandeur  
75675 PARIS CEDEX 14  
Tel. 320-13-45

## PUBLICATIONS DEJA PARUES

### Monographies Méthodologiques

- 1 - Mauritanie
- 2 - Haute-Volta
- 3 - Tunisie
- 4 - Algérie
- 5 - Somalie
- 6 - Congo
- 7 - Côte d'Ivoire

### Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de la population de fait et démographie de la population non résidente.
- 4 - Le besoin d'un système d'état-civil.
- 5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales.
- 6 - Enquête par sondage et recensement
- 7 - Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta.
- 8 - Le dénombrement des nomades
- 9 - Introduction à la synthèse des recensements africains (présent fascicule)

## INTRODUCTION A LA SYNTHÈSE DES RECENSEMENTS AFRICAINS

La diffusion sous forme limitée des versions provisoires des monographies suit son cours; sept sont parues ou sur le point de paraître (Mauritanie, Haute-Volta, Tunisie, Algérie, Somalie, Côte d'Ivoire, Congo), d'autres doivent suivre... on commence ainsi à voir ce que pourra être la synthèse proprement dite des méthodologies mises en oeuvre lors des derniers recensements africains.

Il nous a paru intéressant de diffuser, à titre d'introduction à cette synthèse, un condensé de l'étude préparée par la CEA sur les "méthodes et problèmes de la série de recensements africains de 1970" (document E/CN.14/CAS.10/15 du 13 Octobre 1977). Ce document, de 128 pages, comporte 12 chapitres :

- 1 - Introduction.
- 2 - Calendrier, planification et organisation.
- 3 - Cartographie.
- 4 - Notions, définitions et classifications.
- 5 - Méthodes de recensement.
- 6 - Les documents du recensement.
- 7 - Recensements d'essai.
- 8 - Utilisation du sondage.
- 9 - Recrutement et formation du personnel.
- 10 - Traitement des données.
- 11 - Evaluation des données de recensement.
- 12 - Analyse des données.

Nous nous sommes efforcés d'extraire les conclusions ou les passages les plus significatifs de ces divers chapitres.

## ETUDE SUR LA SERIE DE RECENSEMENTS AFRICAINS DE 1970

### 1 - Introduction

A la date de l'étude, 24 pays africains avaient exécuté leur recensement dans les délais requis, soit au cours de la période 1965-1974, tandis que 9 avaient entrepris le leur en 1975 ou 1976 et qu'un certain nombre d'autres se trouvaient engagés à un stade plus ou moins avancé des opérations de préparation, de terrain, ou d'exploitation et d'analyse. Ces chiffres attestent suffisamment l'importance de l'effort accompli en ce domaine; rapprochés du fait que pour beaucoup de ces pays, il s'agissait de la première opération du genre, ils justifient également l'effort de synthèse actuel\*.

### 2 - Calendrier, planification et organisation

a) En ce qui concerne le calendrier du recensement, les principales causes de retard par rapport aux programmes prévus, sont les suivantes :

- approbation des demandes de financement et déblocage des fonds,
- temps exigé par la planification et l'organisation du recensement,
- difficultés de transport,
- imprécision de la cartographie,
- choix de la période de dénombrement,
- traitement des données,
- problèmes particuliers (essentiellement politiques).

b) Le budget est une rubrique toujours délicate à remplir car en plus des dépenses directes facilement affectables, il existe nombre de dépenses indirectes, difficilement identifiables et chiffrables. D'après les estimations disponibles en Juin 1976, le coût total des recensements entrepris avec l'aide des Nations Unies, se situait entre 20 et 90 cents

---

\* La question se pose du reste de savoir si cet effort du Groupe, strictement limité pour le moment aux aspects méthodologiques des recensements, ne devrait pas dans un stade ultérieur, être étendu à la documentation recueillie...

des Etats Unis par habitant, avec des variations en général en sens inverse de la population. Toujours pour les mêmes recensements, le volume de l'expertise fournie par les Nations Unies atteignait un total de 102 années de travail dont approximativement 58 pour l'organisation, 16 pour la cartographie, 4 pour les sondages, 16 pour le traitement des données et 8 pour l'analyse. Il conviendrait naturellement d'ajouter à ces chiffres les effectifs de l'assistance bilatérale, ainsi que ceux des techniciens nationaux, pour avoir une idée de l'ensemble des personnels de conception mis en oeuvre, mais leur répartition et leur ampleur même sont déjà très significatifs.

c) Dans le domaine du fondement légal de l'opération, les problèmes rencontrés ont été :

- le retard dans la promulgation des textes,
- la détermination des objectifs (méfiance à l'égard de la population imposable, de l'électorat,...),
- le caractère confidentiel des renseignements,
- l'organisme responsable des opérations,
- la rigidité, la complexité ou la multiplicité des textes.

d) L'organisation du Bureau de Recensement doit permettre de mener à bien dans les meilleures conditions possibles, l'ensemble des tâches impliquées par la conduite d'un recensement. Voici un type d'organisation qui paraît apte à donner satisfaction à cet égard :

- Administration et Finances.
- Matériel et Transports.
- Définition des méthodes de recensements.
- Organisation sur le terrain.
- Cartographie.
- Problèmes de communication.
- Traitement des données.
- Evaluation et analyse des données.

Les problèmes rencontrés par l'organisation du bureau de recensement peuvent se résumer comme suit :

- retard de création,
- insuffisance des effectifs,

- inadaptation et faiblesse de la structure du bureau,
- utilisation d'un service extérieur pour le traitement des données,
- caractère inadéquat des locaux disponibles.

e) Les Comités ou Commissions de recensement dont la création est à peu près indispensable, ont soulevé de leur côté quelques problèmes de fonctionnement :

- retard de création et manque de motivation des membres du Comité national,
- défaut d'assistance de la part des comités régionaux.

### 3 - Cartographie

Voici les principaux problèmes rencontrés à l'occasion des opérations cartographiques :

- existence de cartes de fond (ancienneté),
- coût élevé (par exemple 400.000 dollars pour les photos aériennes du Niger),
- limites des zones de dénombrement (simples lignes droites dans certaines zones arides ou semi-arides),
- relevé des localités (caractère non permanent de certaines petites agglomérations),
- médiocrité des travaux de terrain,
- matériel de bureau non disponible.

De toutes façons, la cartographie est un domaine particulier où le démographe peut éprouver quelques difficultés d'adaptation; son intérêt débordé du reste le cadre strict du recensement : c'est ainsi que diverses opérations post-censitaires sont également utiles : mise à jour et conservation des cartes du recensement, listes des zones avec population et densité, atlas, etc.

### 4 - Notions, définitions, classifications

Le nombre des sujets qui ont été abordés dans les derniers recensements est considérable (plus de 50 au total), ainsi qu'en témoigne la liste ci-après :

Population de fait ou de droit.  
Localité.  
Urbaine ou rurale.  
Ménage.  
Concession.  
Liens de parenté avec le chef de ménage.  
Caractéristiques du ménage.  
Taille du ménage.  
Age ou date de naissance.  
Sexe.  
Lieu de naissance.  
Situation de résidence.  
Lieu de résidence habituel.  
Lieu de résidence antérieur.  
Durée de la résidence.  
Destination.  
Longueur de l'absence ou de la visite.  
Année de la migration.  
Parents à l'extérieur.  
Nationalité ou citoyenneté.  
Groupe ethnique (ou tribu).  
Fréquentation scolaire.  
Classe la plus avancée ou degré le plus élevé atteints.  
Alphabétisme.  
Langues parlées.  
Religion.  
Communauté.  
Genre d'activité.  
Profession ou métier.  
Branche d'activité.  
Situation dans l'emploi.  
Revenu mensuel du chef du ménage.  
Situation matrimoniale.  
Naissances (dans le ménage) au cours des 12 derniers mois.  
Naissances dans le cas des femmes retenues pour l'enquête  
au cours des 12 derniers mois.  
Nombre total des enfants mis au monde par les femmes  
retenues pour l'enquête.  
Décès (dans le ménage) au cours des 12 derniers mois.  
Décès des enfants mis au monde par les femmes recensées au  
cours des 12 derniers mois.  
Parents survivants.  
Nombre de maisons.  
Genre de l'unité de logement.  
Mode d'occupation.  
Matériaux utilisés pour les murs.  
Matériaux utilisés pour la toiture.  
Matériaux utilisés pour le sol.  
Source de l'approvisionnement en eau.  
Source de lumière.  
Source de combustible.  
Genre des lieux d'aisance.  
Installations de bain.  
Nombre de pièces.  
Catégorie, nombre, sexe et âge des éléments du cheptel.  
Possession d'un récepteur de radio.



Parmi tous ces sujets, voici comment se présente la distinction entre ceux qui sont considérés prioritaires et ceux jugés simplement utiles (les sujets "déduits" ne font pas l'objet de question particulière).

Sujets prioritaires

Sujets utiles

a) Caractéristiques géographiques

Lieu de présence au moment du recensement.	Lieu de travail.
Lieu de résidence habituel.	
Lieu de naissance.	
Durée de la résidence.	
Population totale (	) sujets
Localité (	) déduits
Urbaine et rurale (	)

b) Caractéristiques démographiques et sociales

Pour toutes les personnes

Age.	Groupe ethnique.
Liens de parenté.	
Nationalité.	
Parents survivants.	

Pour les personnes âgées de 5 ans et plus

Fréquentation scolaire.  
Degré d'instruction atteint.

Pour les personnes âgées de 10 ans et plus

Alphabétisme.	Religion.
---------------	-----------

Pour les personnes âgées de 15 ans et plus

Situation matrimoniale.  
Forme de mariage.  
Nombre de conjoints.  
Age au mariage.  
Durée du mariage.

Pour les femmes âgées de 15 ans et plus

Nombre d'enfants.	Naissance vivante la plus récente.
Enfants survivants.	
Naissances au cours des 12 derniers mois.	
Décès d'enfants au cours des 12 derniers mois.	

Pour les ménages

Effectif (sujet déduit).  
Composition.  
Naissances au cours des 12 derniers  
mois.  
Décès au cours des 12 derniers mois.

c) Caractéristiques économiques

Genre d'activité.  
Profession.  
Genre d'établissement.  
Branche d'activité.  
Nombre de personnes occupées  
dans le ménage (sujet déduit).

d) Variables au niveau de la communauté

Source de l'approvisionnement en  
eau.  
Existence de l'électricité.  
Existence d'une école primaire.  
Eloignement de l'hôpital, dispen-  
saire, centre de santé.

Voici, dans ces conditions, une liste des tableaux recom-  
mandés, à partir des seuls sujets prioritaires; elle est donc doublement  
minimale.

1. Population totale et population des divisions administratives importantes  
et moins importantes, par résidence urbaine/rurale et par sexe.
2. Population des localités par nombre d'habitants et par sexe.
3. Population des principales localités et de leurs agglomérations urbaines.
4. Ménages, population des ménages par effectif des ménages et nombre de  
personnes ne vivant pas dans les ménages.
5. Population par année d'âge et par sexe.
6. Population par groupes d'âges de cinq ans et par sexe.
7. Population autochtone et née à l'étranger par âge et par sexe.
8. Population née à l'étranger par pays de naissance, par âge et par sexe.
9. Population de 10 ans d'âge et plus par genre d'activité, âge et sexe.
10. Population économiquement active par branche d'activité, âge et sexe.
11. Population économiquement active par profession/métier, âge et sexe.
12. Population économiquement active par situation dans l'emploi, âge et  
sexe.
13. Population économiquement active par situation dans l'emploi, profession/  
métier, âge et sexe.

14. Population de sexe féminin de ... ans d'âge et plus par genre d'activité, situation matrimoniale et âge.
15. Population de 10 ans d'âge et plus par alphabétisme, âge et sexe.
16. Population de 25 ans d'âge et plus par degré d'instruction, âge et sexe.
17. Population de 6 à 14 ans d'âge par fréquentation scolaire, degré d'instruction, âge et sexe.
18. Population de 6 à 24 ans d'âge par fréquentation scolaire, année d'âge et sexe.
19. Population de sexe féminin de 12 ans d'âge et plus par âge et par nombre d'enfants nés vivants.
20. Population de sexe féminin de 12 ans d'âge et plus par âge et par nombre d'enfants vivants.

#### 5 - Méthodes de recensement

Plusieurs points sont regroupés sous cette rubrique :

- Date du recensement : c'est souvent une nuit qui sert de référence, mais la durée des opérations peut couvrir une période plus ou moins longue, de l'ordre d'une à deux semaines; le système de l'échelonnement dans le temps suivant les régions ou les catégories de population est généralement déconseillé.
- Catégories de population (justifiant des méthodes différentes de recensement) :
  - . population stable : ménages ordinaires (cas type), ou
  - . relativement stable : internats, hôpitaux, casernes, ... (recensement par les organismes; distinction pour population de fait ou de droit);
  - . population flottante : hôtels, lieux de transit (recensement par les organismes; distinction pour population de fait ou de droit);
  - . pêcheurs, sans logis : dispositions spéciales;
  - . nomades : méthodes particulières (par exemple : regroupement, critères hiérarchiques ou tribaux, districts de recensement, points d'eau, campements);
  - . groupes spéciaux (pygmées, ...) : dispositions spéciales.

Le but de ces distinctions est de permettre la mise en oeuvre dans chaque cas de la méthode la plus appropriée, c'est-à-dire celle qui évite au maximum le risque d'omission ou de duplication.

- Le contrôle des opérations doit être considéré comme un stade obligatoire et fondamental des travaux de terrain et par conséquent être mené selon des modalités très précises aux divers stades de la hiérarchie du personnel.

## 6 - Les documents du recensement

Voici une liste type des divers documents devant être prévus dans l'organisation d'un recensement.

### a) Formulaires

- questionnaire (c'est le document de base);
- carte, par exemple : zone de dénombrement pour l'agent recenseur, district de dénombrement pour le contrôleur, région administrative pour le superviseur; chaque échelon doit pouvoir repérer son champ d'action sur la carte et sur le terrain;
- fiche localité (pour chaque zone de dénombrement);
- registre de l'agent recenseur (ou bien fiche "constructions" et fiche récapitulative);
- cahiers de contrôle et de supervision;
- cahiers de brouillon;
- carnet de bord.

### b) Manuels

- manuel de l'agent recenseur,
- manuel du contrôleur,
- guide du formateur (superviseur)
- calendrier historique.

c) Documents auxiliaires

- registres et fichiers (comptabilité, gestion,...),
- circulaires,
- bordereaux (d'envoi et de réception),
- rapports et compte-rendus,
- carte de rappel,
- affiches.

Ce sont surtout le questionnaire et les manuels qui réclament le plus de soins et de temps pour leur confection; c'est en effet à leur niveau que doivent être résolus tous les problèmes d'ordre méthodologique soulevés par l'organisation du recensement.

7 - Recensements d'essai

En principe, toute une série de recensements d'essai doit être prévue afin de vérifier :

- le contenu du questionnaire,
- le choix de la date du recensement,
- les procédures de dénombrement,
- l'organisation du recensement sur le terrain,
- la formation du personnel,
- les programmes de vérification et d'exploitation.

Le couronnement doit en être le recensement pilote, un an avant la date prévue pour le recensement réel.

8 - Utilisation du sondage

Avantages et inconvénients du sondage par rapport à l'énumération exhaustive sont bien connus : économie de temps, d'argent et de personnel, résultats parfois plus exacts et de toutes façons seule méthode possible dans certains cas, mais fourniture de simples estimations au lieu de données théoriquement exactes et difficulté (voire impossibilité) de parvenir à des estimations acceptables pour de très petites zones.

Le sondage peut être utilisé à divers stades du recensement :

- Recensement pilote (le sondage au hasard n'est généralement pas nécessaire).

- Collecte des données (questionnaire court à l'ensemble de la population, questionnaire long à un échantillon de celle-ci); le sondage au hasard est alors préconisé, avec un seul degré d'unités aréolaires (par exemple les districts de recensement); pour les besoins du sondage, la taille de 200 à 400 personnes par unité est préconisée; une fraction de sondage entre 5 et 10 % convient généralement.

- Contrôle de la qualité : si certaines opérations ne peuvent être vérifiées par sondage (cartographie, base de sondage, etc.), d'autres par contre ne peuvent l'être que sur échantillon; il en est ainsi de la méthode utilisée par chaque agent recenseur ou bien encore de l'exactitude des réponses enregistrées. Toutes ces opérations pourront donc être vérifiées par l'échelon supérieur du personnel (contrôleur pour l'agent recenseur) en prenant par exemple un ménage ou une concession sur 10, 20 ou 30 et en examinant minutieusement le travail effectué. Le chiffrage, la perforation, ... et d'une manière générale, tous travaux automatiques réalisés manuellement, doivent également être vérifiés attentivement : le sondage y aura sa place même dans le cas de vérification intégrale (à titre de contrôle supplémentaire).

- Tabulation à l'avance : il peut s'agir d'une exploitation pilote destinée à s'assurer par exemple de la validité des programmes prévus; mais il peut aussi s'agir d'une véritable exploitation abrégée reposant sur un échantillon des données recueillies afin de disposer des résultats essentiels plus rapidement. C'est une procédure courante dans la plupart des grands pays développés et qui peut être également utilisée avec fruit dans certains pays africains.

- Evaluation : l'enquête post-censitaire, toujours réalisée par sondage, rentre dans ce cadre; un échantillon de 50.000 personnes est un bon ordre de grandeur pour une telle enquête; elle doit être faite le plus tôt possible après le recensement. L'évaluation peut aussi se faire par comparaison d'un échantillon du recensement avec d'autres sources de données.

## 9 - Recrutement et formation du personnel

Trois catégories de personnels sont à distinguer, selon qu'ils seront affectés à la cartographie, au dénombrement proprement dit

ou au traitement des données et dans chaque catégorie figurent des personnels de divers niveaux. Recrutement et formation seront donc appropriés à chaque cas.

Par exemple, en matière de cartographie, des géographes et des cartographes devront être recrutés spécialement tandis que les agents cartographes pourront être formés sur place. Pour le personnel de dénombrement, on a très souvent recours en Afrique au personnel enseignant, ce qui présente de gros avantages (personnel qualifié, consciencieux, connaissant la population, déjà rémunéré et donc peu coûteux); étant donné le nombre des agents requis aux divers niveaux, la formation se fait en "boule de neige" : les superviseurs sont d'abord formés, puis ils forment à leur tour les agents, tout en sélectionnant les contrôleurs parmi les meilleurs d'entre eux. Le personnel de traitement des données a presque partout posé des problèmes (programmeurs, analystes) car des dispositions n'avaient pas été prises pour en assurer à temps le recrutement et la formation.

#### 10 - Traitement des données

Les liens entre collecte et traitement des données sont évidents, mais il est bon de s'efforcer de les concrétiser en ce qui concerne la nature des données recueillies et les indicateurs qui en sont tirés : on peut en croiser les deux listes afin de faire apparaître pour chaque indicateur les données précisément requises; on en déduit immédiatement les renseignements de peu d'intérêt et aussi les données qui seraient nécessaires mais omises. Un autre point qui risque de soulever des difficultés au moment de l'exploitation est celui du numérotage des zones de dénombrement; un numérotage simple et efficace de ces zones consiste à utiliser un code hiérarchisé selon l'articulation administrative (région, département, arrondissement par exemple) de façon que chaque position concerne une catégorie déterminée de ces subdivisions.

Le recrutement et la formation du personnel doivent être, comme on l'a dit, l'objet de soins particuliers, étant donné les déficiences qui ont été constatées en général à ce stade des opérations.

Les méthodes de codage et de perforage sont également importantes; l'inscription directe sur bandes ou disquettes prend notamment le pas de plus en plus sur la perforation de cartes; pour les dispositifs de

lecture optique par contre, il semble que leur utilisation nécessite encore de sérieuses précautions.

Le contrôle des données avant exploitation est fondamental mais la manière dont il est effectué est tout aussi importante; mal fait, un contrôle peut en effet s'avérer plus néfaste que l'absence de contrôle. La tendance est à l'utilisation de programmes généraux qui comportent la correction automatique de certaines erreurs; il convient d'agir avec discernement : c'est ainsi qu'une proportion excessive d'erreurs peut entraîner carrément l'abandon de la donnée correspondante; lorsque cette proportion demeure dans des limites raisonnables, on doit peser les avantages et les inconvénients respectifs des méthodes de correction automatiques ou au contraire du recours au document original, étant entendu que, même dans ce dernier cas, il faudra parfois opérer de manière arbitraire.

En ce qui concerne la mise en tableaux, les programmes les plus utilisés sont les suivants :

- CENTS et COCENTS, de l'US Bureau of the Census.
- TPL, de l'US Bureau of Labour Statistics.
- TAB 68, du Bureau Central Suédois de Statistique.
- X TALLY, du Bureau de Statistique de l'ONU.

La publication, enfin, intervient souvent très tard, par suite notamment :

- d'absence de programme de publication,
- de la conversion nécessaire des tableaux non adaptés à la publication en une version convenable,
- du temps nécessité par la rédaction des textes.

Il faut prêter attention dans ces conditions, à tout système permettant de tirer directement des tableaux publiables à l'ordinateur.

## 11 - Evaluation des données

Deux types d'erreurs sont à craindre : erreurs de couverture (omissions, doubles comptes,...) et erreurs de contenu; les premières faussent le décompte de la population, les deuxièmes entachent les études de structure; ces dernières sont en général plus difficiles à déceler.



Plusieurs méthodes permettent d'évaluer la qualité des données recueillies :

- L'analyse démographique, telle que la comparaison globale avec un recensement antérieur ou d'autres données (état civil, migrations).
- La vérification de la cohérence interne.
- Le rapprochement des données individuelles du recensement avec d'autres données concernant les mêmes individus.
- La comparaison de la répartition géographique du recensement avec les mêmes totaux provenant d'autres sources.
- La comparaison du recensement avec ceux de l'enquête de contrôle.

On conseille en général d'utiliser l'enquête de contrôle pour vérifier la couverture et d'utiliser les méthodes de l'analyse démographique pour vérifier le contenu.

Les expériences (rares) d'enquêtes de contrôle réalisées au cours de la campagne de recensements 1970 ont été le plus souvent décevantes en raison de :

- mouvements de population entre le recensement et l'enquête,
- mauvaise délimitation des zones de sondage de l'enquête,
- cas fréquents de plusieurs noms pour une même personne,
- grand nombre de personnes répondant au même nom,
- fatigue générale du personnel.

Les évaluations en matière de contenu devraient de leur côté toujours comporter au moins une étude des structures par âge, pour lesquelles de nombreux indices existent, d'utilisation plus ou moins facile.

## 12 - Analyse des données

Les erreurs les plus graves pour l'analyse concernent en général l'âge, le lieu de naissance, le nombre d'enfants.

En ce qui concerne l'âge, plusieurs indices permettent d'en apprécier l'exactitude, en général par rapport à l'attraction de certains

nombres ou à la régularité plus ou moins grande des répartitions : Whipple, Myers, Nations Unies. Les méthodes d'ajustement sont également nombreuses mais leur utilisation ne saurait être automatique car là aussi le remède peut être pire que le mal.

L'étude comparée des lieux de naissance et de résidence donne une indication sur les migrations mais elle n'en constitue qu'une approche partielle; la comparaison de recensements successifs permet d'en dresser un bilan périodique. La croissance urbaine peut également être abordée par ces voies mais il est nécessaire d'y ajouter d'autres données plus détaillées pour que son étude soit significative.

Les composantes de la croissance démographique pure (natalité, mortalité) peuvent être saisies par les recensements, mais la méthode est soit très indirecte (comparaison des pyramides des âges aux recensements successifs), soit très risquée (pose de questions supplémentaires); il peut être jugé préférable de s'en tenir aux indications fournies par une enquête spéciale menée avec toutes les précautions requises.

Pour les données sur l'emploi, la scolarisation et le logement, le recensement est au minimum un bon départ et peut toujours constituer une base de comparaison pour d'autres sources jugées meilleures (enquête emploi, statistiques scolaires,...).

D'une manière générale, étant donné que finalement les besoins de tous les utilisateurs devront être satisfaits à partir des tableaux issus du recensement, il serait bon qu'ils participent à leur conception; à cette occasion, une échelle de priorités pourra être fixée, telle que par exemple le tableau croisé mettant :

- à l'horizontale l'échelonnement : national, régional, sous-régional, élémentaire et à part : certaines villes;

- à la verticale : pour les composantes du changement démographique : fécondité, mortalité, migration, scolarisation, population active, habitat, ménage-famille;

- la priorité décroissante étant dans le sens de la diagonale descendante du tableau.

---

